

dressé en forme de mémoire avec nos titres et nos consultations qu'il eut en entier. Il nous reçut fort bien et nous promit une prompte justice, et peu coûteuse sur les remontrances que nous lui fîmes de la pauvreté de notre Chapitre. Le roi s'évoque la connaissance de tout ce qui s'est passé depuis l'érection de notre Chapitre tant de la part des Evêques que du Séminaire, et même de la dernière nomination faite par M^{sr} notre évêque à la cure ; il a nommé en conséquence sept conseillers d'Etat fort éclairés et un maître des requêtes pour rapporteurs ; l'arrêt d'évocation est rendu et signé, il y a plus de deux mois, sans qu'il nous ait été renvoyé. M. de la Corne a fait plusieurs voyages pour le retirer sans en pouvoir venir à bout. Toutes ces longueurs, après avoir consulté M. de la Porte et M. l'abbé de Gannes pour savoir d'eux s'il restait en France ou non, lui ont fait prendre le parti de repasser en Canada, eu égard à la dépense que causerait à notre Chapitre son séjour à Paris. J'ai été fâché de son départ ; c'est un fort aimable garçon qui a agi tout au mieux dans notre affaire. Il s'est donné tous les mouvements nécessaires pour tâcher de la faire terminer promptement, et en effet je crois que nous en serions venus à bout, si M. de la Porte nous eût secondés. Depuis le départ de M. de la Corne, ⁽¹⁾ j'ai fait plusieurs voyages à Versailles pour retirer notre arrêt d'évocation rendu et signé il y a plus de deux mois. Je l'ai demandé à M. de la Porte qui n'a pas jugé à propos de me le remettre, en me disant que M. Rouillé voulait en parler à M. de Chamousset, notre rapporteur, qu'il me l'envoyerait incessamment à Paris, je suis encore à l'attendre depuis plus de trois semaines ; ce qui m'a obligé d'écrire au dit sieur de la

(1) C'est-à-dire qu'il était parti de Paris pour la Rochelle. Comme on l'a déjà vu, il fut obligé de revenir sur ses pas et il ne put jamais ensuite quitter la France pour s'en revenir dans son pays natal.